



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Inde

Question écrite n° 57824

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie sur le violent séisme qui a secoué le 27 janvier 2001 plusieurs provinces de l'Inde et du Pakistan, qui a fait des milliers de victimes et des centaines de milliers de sans-abri. Il lui demande si la France entend prendre des initiatives afin d'aider la population indienne à reconstruire les villes et les villages ravagés par ce tremblement de terre.

Texte de la réponse

Le vendredi 26 janvier 2001, un violent tremblement de terre (d'une magnitude de 7,9 sur l'échelle de Richter) a frappé l'Etat de Gujarat dans le nord-ouest de l'Inde, l'un des Etats les plus prospères de ce pays. L'épicentre du séisme s'est situé près de la ville de Bhuj, dans le district de Kutch, et il a fait officiellement 16 927 morts et 166 836 blessés. L'effort humanitaire français a porté sur les opérations de recherche et de secours, la médicalisation des blessés, l'assistance aux rescapés (abris, nourriture, santé) et le rétablissement des communications. L'aide du Gouvernement s'est traduite par l'envoi d'une équipe de la sécurité civile de 44 personnes, amenée par un avion du ministère de la défense, dont 9 médecins et 8 infirmiers correspondant à 2 postes médicaux avancés, avec 10 tonnes de matériel humanitaire à bord. Localisée à Bhuj, l'équipe française a effectué un travail considérable. En dix jours, 690 consultations ont été effectuées en traumatologie et pédiatrie, et 41 évacuations vers les hôpitaux ont été organisées. Les secouristes français ont travaillé en étroite collaboration avec les équipes sur place. De nombreuses ONG françaises, notamment Télécom sans frontières, Pompiers sans frontières, Médecins sans frontières, Médecins du monde, Caritas France ainsi qu'une équipe cynophile de recherche et de sauvetage ont prêté leurs concours sur le terrain. L'aide d'urgence directe apportée aux victimes du séisme par la France est évaluée à plus de 4 millions de francs, elle comprend des médicaments et des tentes de grande capacité offerts aux organismes humanitaires indiens ainsi qu'une contribution de 1 million de francs à la Fédération internationale de la Croix-Rouge. Il convient d'ajouter l'aide encore non chiffrée apportée par les ONG et les entreprises françaises. Des plans de reconstruction macro et micro-économiques sont en voie d'élaboration par les autorités indiennes. Nous suivons ce dossier en étroite relation avec notre ambassade en Inde. Dès qu'ils seront connus, la France prévoit d'apporter son concours aux programmes qui seront retenus.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57824

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2001, page 887

Réponse publiée le : 26 mars 2001, page 1803